ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 6 – Loi transférant au commissaire au lobbyisme la responsabilité du registre des lobbyistes et donnant suite à la recommandation de la Commission Charbonneau concernant le délai de prescription applicable à la prise d'une poursuite pénale

Procès-verbal de la séance du 2 avril 2019

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 510-20190403

2019

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 2 AVRIL 2019 2
REMARQUES PRÉLIMINAIRES 3
AUDITIONS 4

ANNEXES

I. Personnes et organismes qui ont été entendus
II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Séance du mardi 2 avril 2019

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 6 – Loi transférant au commissaire au lobbyisme la responsabilité du registre des lobbyistes et donnant suite à la recommandation de la Commission Charbonneau concernant le délai de prescription applicable à la prise d'une poursuite pénale (Ordre de l'Assemblée le 19 mars 2019 rétroactif au 7 mars 2019)

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M^me^ Lachance (Bellechasse)
M. Lafrenière (Vachon)
M. Lamothe (Ungava)
M^me^ LeBel (Champlain), ministre de la Justice
M. LeBel (Rimouski), porte-parole du troisième groupe d'opposition responsable de la réforme des institutions démocratiques
M^me^ Lecours (Les Plaines)
M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice, en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)
M. Lemieux (Saint-Jean)
M. Lévesque (Chapleau)
M. Martel (Nicolet-Bécancour)
M. Ouellette (Chomedey)
M. Tanguay (LaFontaine), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice
M^me^ Weil (Notre-Dame-de-Grâce)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association québécoise des lobbyistes :
- M. Michel Binette, président
- M. André Légaré, vice-président
- M. Jonathan Gagnon, vice-président

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :
- M^me^ Martine Hébert, vice-présidente principale et porte-parole nationale

Fédération des chambres de commerce du Québec :

M. Stéphane Forget, président-directeur général

M^me^ Kathy Megyery, vice-présidente, Stratégie et Affaires économiques

Alliance des cabinets de relations publiques du Québec :

M^me^ Vicky Boudreau, chef de la direction et partenaire fondatrice

M. Alain Madgin, vice-président principal, Citoyen

Conseil du patronat du Québec :

M. Benjamin Laplatte, vice-président, Affaires publiques

M^e^ Pietro Centomo, conseiller, Santé et sécurité du travail

Commissaire au lobbyisme :

M^e^ Jean-François Routhier, commissaire au lobbyisme

M^me^ Émilie Giguère, directrice des communications, de la formation et des relations avec les clientèles

M^me^ Isabelle Bélanger, attachée à la Direction

M^e^ Jean-Sébastien Coutu, coordonnateur, Direction des affaires juridiques

Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles :

M^me^ Doris Provencher, membre du comité exécutif

M^me^ Mercédez Roberge, coordonnatrice

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 03, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^me^ LeBel (Champlain), M. Tanguay (LaFontaine), M. LeBel (Rimouski) et M. Ouellette (Chomedey) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend l’Association québécoise des lobbyistes.

À 11 h 03, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

L’audition se poursuit.

À 11 h 48, la Commission suspend ses travaux jusqu’après les affaires courantes.

À 15 h 38, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend la Fédération des chambres de commerce du Québec.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

L’audition se poursuit.

À 16 h 27, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l’Alliance des cabinets de relations publiques du Québec.

À 17 h 12, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Conseil du patronat du Québec.

À 17 h 58, la Commission suspend ses travaux jusqu’à 19 h 30.

À 19 h 31, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Commissaire au lobbyisme.

À 20 h 16, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 20 h 58, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 4 avril 2019, à 13 heures, où elle se réunira en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

Original signé par

_____

Carolyne Paquette

Le président de la Commission,

Original signé par

_____

André Bachand

CP/sq

Québec, le 2 avril 2019

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Alliance des cabinets de relations publiques du Québec	004M
Association québécoise des lobbyistes	008M
Commissaire au lobbyisme	002M
Conseil du patronat du Québec	009M
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante	003M
Fédération des chambres de commerce du Québec	006M
Table des regroupements provinciaux d’organismes communautaires et bénévoles	005M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n’ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Commission d'accès à l'information du Québec	001M
MEDEC - Les Sociétés canadiennes de technologies médicales Médicaments Novateurs Canada	007M